UNE MÈRE EST UNE MÈRE

Florence Weber – Tout commence en 1998, à l'enterrement de ma mère. Marie-Thérèse est là, Marie-Thérèse est la femme de ménage de ma mère. Elle est aussi une enquêtée et une amie. Et elle me dit : « Une mère, c'est une mère ». Quelques jours plus tard elle vient me voir et elle m'explique que son mari, Bernard, est très inquiet, parce que la maison de retraite de sa propre mère lui a demandé de payer une partie de la facture. Je ne savais pas que ça existait, à ce moment-là, ça s'appelle l'obligation alimentaire. Et elle me raconte l'histoire et Bernard me dit : « Je n'irai pas à l'enterrement de ma mère. » Et je découvre que, dans les années 50, ses parents avaient divorcé, et que deux de ses frères étaient partis avec la mère, et que lui-même était parti avec le père. On savait que la mère avait un amant et on soupçonnait que cet amant était le père d'un des fils. D'un point de vue social, le père de Bernard est ouvrier, sa mère était issue d'une petite bourgeoisie provinciale, et l'amant était conservateur de musée. Bernard lui-même est devenu ouvrier et une partie des ses frères et sœurs sont devenus de hauts cadres… Donc c'est important, je pense, d'avoir cet arrière-plan social à l'intérieur de la famille…

Donc l'amant de sa mère avait donné un pavillon à son, à sa maîtresse. Et le, au moment de la crise avec la maison de retraite, il est décidé finalement que c'est ce fils qui a reçu le pavillon qui va payer l'intégralité de la maison de retraite. J'analyse cette histoire comme la preuve que la filiation n'est pas inconditionnelle, et qu'il y a à la fois du calcul économique, du sentiment et de la norme. Et je raconte l'histoire dans un livre, je fais des conférences à l'étranger et en 2008 j'apprends que Bernard a tenu parole et qu'il n'est pas allé à l'enterrement de sa mère. En 2011 le débat commence sur la réforme de la dépendance et la question de l'obligation alimentaire revient, comme une question politique, et je découvre à cette occasion que mon travail sur la mère de Bernard a circulé et circule dans les milieux qui vont décider l'avenir de l'obligation alimentaire. Cette histoire, je la dédie à Bernard et à Marie-Thérèse, qui sont morts aujourd'hui, et Marie-Thérèse a lu mes livres, a lu mes analyses, et elle s'est reconnue dans ce que je disais d'elle et dans cette articulation difficile entre le calcul économique, le sentiment, les comptes et l'amitié, les comptes et la famille. Et c'est cela le métier d'ethnographe, c'est une traduction entre la langue des enquêtés et la langue scientifique, puis une traduction entre la langue scientifique et le débat politique. L'ethnographe doit maîtriser ces trois langues. Et doit pouvoir aussi rêver dans ces trois langues.

3min 35sec